«La Pentecôte»

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Paul à Athènes (1)

La vieille. — Donc l'ère chrétienne commence à peine. Avant de se disperser, les apôtres doivent organiser l'Eglise, rayonner en Judée et en Samarie.

Le reporter. — Oui, devenir ici les maîtres de l'opinion publique. Car enfin, Hérode, ce tyran, Pilate, ce lâche, vont être renversés par les disciples du Christ, n'est-ce pas ?

La vieille. — Telle n'est pas la mission des apôtres. La révolution, vous savez comment ils la font.

Une voix lointaine. — Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.

La vieille. — Oui, c'est leur sang qu'ils versent, non celui des autres. Marchons. Vous comprendrez au prix de quels sacrifices ils répandent la charité du Christ.

Le reporter. — De quel côté nous tourner d'abord ?

La vieille. — Béni Celui qui, le premier, porte à notre Europe la bonne nouvelle.

L'Asiatique. — Le premier, n'est-ce point ce Paul de Tarse qui, d'abord, persécuta les premiers chrétiens ?

L'Africain. — Histoire ancienne. Depuis, il a été terrassé par le Christ sur le chemin de Damas.

Le reporter. — J'ai dû voir un tableau célèbre représenter cette scène, en effet.

L'Africain. — Eh bien, ne le trouverions-nous pas dans l'an soixante de l'ère chrétienne, en Grèce, sur l'Aréopage ?

Le reporter. — Je le connais, l'Aréopage. C'est une colline située à l'ouest de l'Acropole et d'où l'on voit la mer au loin. Devant soi, Athènes...

Là, que verrai-je ? me dites-vous... Que vois-je plutôt ?

Que vois-je ? Car voici la mer. Athènes est devant moi. Mais... je m'en étonnerai plus tard. Ce qui est urgent pour vous, mes chers auditeurs, c'est que je fasse mon métier.

Sur les collines avoisinantes s'étagent les temples nombreux des divinités grecques. Face à ces symboles de l'intelligence, de la beauté et de la volupté, qu'y a-t-il ? un petit homme chauve, aux jambes arquées, aux sandales poudreuses. Il s'apprête à haranguer un auditoire qui paraît poli, mais ironique. Complétons nos renseignements auprès de nos voisins. Noble Athénien, cet étranger, qui est-ce?

Denys. — Un rhéteur de Tarse, colporteur d'une divinité galiléenne.

Le reporter. — Grand voyageur devant l'Eternel, à ce qu'il paraît ?

Denys. — Certes, on l'a vu de Jérusalem à Césarée, de Tarse à Antioche, de Chypre en Pamphylie, de Galatie en Macédoine, de Thessalonique jusqu'ici.

Le reporter. — Puisse-t-il, au cours de son itinéraire, parler sur les places publiques de Marseille ou de Narbonne !

Denys. — Plusieurs fois, il a été flagellé, plusieurs fois, il a fait naufrage ; depuis son arrivée chez nous il discute tous les jours dans l'agora avec les philosophes. Ceux-ci et le peuple l'ont convoqué ici. Silence, il va parler.

Paul. — Athéniens, en passant et en regardant vos objets sacrés, j'ai trouvé un autel sur lequel il était écrit : à un Dieu inconnu. Ce que vous adorez sans le connaître, moi, je vous l'annonce.

Des voix. — Quel est-il ?

— Ecoutons-le.

Paul. — C'est Celui que les hommes cherchent à tâtons quoiqu'il ne soit pas loin d'eux, car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. Comme quelques-uns de vos poètes l'ont dit : « Nous sommes aussi de sa race. » Etant donc de la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, à de la pierre sculptée par l'art ou l'industrie des hommes.

Damaris. — Il dit cela face au Parthénon, à Pallas, à l'Athéné...

Denys. — Chut, il a peut-être raison.

Paul. — Dieu a fixé le jour où il doit juger le monde selon l'équité par l'homme qu'il a établi et qu'il a accrédité auprès de tous, en le ressuscitant d'entre les morts...

Des voix. — Tu oses parler de la résurrection des morts !

— Nous t'entendrons sur ce point une autre fois !

L'Asiatique. — Comment acclimater sur cette colline, exquisement païenne, le culte de l'Amour Crucifié ?

Denys. — Moi, Denys, je crois, et cette femme nommée Damaris croit avec moi.

Damaris. — Et d'autres viendront... Le grand ennemi de Jésus, ce ne sera pas Jupiter, mais César.

• •

Le signe de Constantin

Le reporter. — Rome ! combien de temps s'est-il écoulé depuis que Paul convertissait deux Athéniens sur l'Acropole ?

La vieille. — ...Deux heures et demie.

Le reporter. — J'entends : deux siècles et demi ! Ce vieux guerrier, debout auprès de cette tente, comme il ressemble aux Gaulois qui illustrent les premières pages de l'histoire de France ! et saura-t-il répondre, cet homme de ma race, à l'éternelle question ? toi qui veilles... dis-moi... qui est Jésus de Nazareth ?

Le légionnaire. — C'est pour lui que j'ai quitté ma petite île de Lutèce.

Le reporter. — Lutèce, autrement dit Paname ! et que fais-tu ici ?

Le légionnaire. — Je suis notre imperator Constantin, nous l'avons amené de Byzance jusqu'ici — un fameux voyage qui a duré des années ! — parce que la légion gauloise a confiance en lui. Son père, le César des Gaules, était païen, mais il nous laissait pratiquer...

Le reporter. — Tolérant, dans un siècle qui ne doit guère l'être...

Le légionnaire. — Il a conquis tout l'empire, sauf les sept collines où tant de sang a coulé pour le Christ. Depuis que les premiers Gaulois sont venus ici avec l'alauda de Jules César, il y en a eu des empereurs au soleil et des papes dans l'ombre !

Le reporter. — Des papes ?

Le légionnaire. — Des successeurs de l'apôtre Pierre, qui vint de Jérusalem pour annoncer la bonne nouvelle en Occident ; il a déjà eu trente-deux successeurs. La plupart ont été martyrisés, mais...

Le reporter. — Mais ça suit tout de même. Et par qui connais-tu Jésus ?

Le légionnaire. — Un évêque est venu chez nous, bien avant que je sois né. Il s'appelait Denys. Quand il a prêché dans notre île, il y avait déjà eu beaucoup de saints à Lyon, comme Irénée, qui a tant écrit pour définir la foi, avant de mourir pour elle.

Le reporter. — Trouve-t-on beaucoup de chrétiens parmi les légionnaires ?

Le légionnaire. — De chez moi, oui, et puis d'Arles, de Toulouse, d'Autun, d'Auxerre...

Le reporter. — Ah ! et c'est déjà beau, chez nous ?

Le légionnaire. — La terre est bonne et riche. Le ciel, clément. Le vin, généreux. Après Dieu, notre pays, c'est ce que nous aimons le plus au monde. Tu comprends ça, toi ?

Le reporter. — Si je comprends, mon vieux ! je suis Français, hein.

Le légionnaire. — C'est-à-dire ?

Le reporter. — Du faubourg de Lutèce. Mais... qui s'avance vers nous ?

Le légionnaire. — Un sacrificateur païen. Constantin sort de sa tente, pour savoir ce que disent les augures avant la bataille que, demain, nous devons livrer à Maxence.

Le sacrificateur. — Ne va pas plus avant, Constantin...

Le légionnaire. — Il faut que je parle au chef.

Le sacrificateur. — Les augures sont contraires.

Le reporter. — A son tour, mon compatriote s'avance vers le César.

Le légionnaire. — Ne t'inquiète pas. Constantin, ils le sont aussi chez ton ennemi, car ce qu'ils annoncent, c'est la mort des anciens dieux. Penche-toi vers la terre. Ecoute plutôt.

Le reporter (bas). — Le vieux légionnaire a collé son oreille au sol.

Constantin. — Qu'écoutes-tu ?

Le légionnaire. — Rome souterraine.

Constantin. — Y aurait-il des vivants au dessous de nous ?

(On entend, très doux, un chœur liturgique).

Le légionnaire. — Il y a des âmes qui chantent... des processions d'âmes... Les milliers de martyrs qui sont ensevelis en dessous de la Rome de luxe et de cruauté chantent en ton honneur, Constantin, toi qui signeras la paix entre ceux qui commandent aux cieux et ceux qui commandent à la terre. Dans les Catacombes, l'espérance rallume les lampes, et les bienheureux pontifes, reprenant un instant leur apparence corporelle, élèvent leur main bénissante pour le signe...

Constantin. — Quel signe ?

Le reporter. — Ah ! quel nouveau prodige ! Le légionnaire désigne le ciel. Constantin regarde. Une croix lumineuse apparaît.

Une voix. — « In hoc signo vinces ».

Le légionnaire. — Par ce signe tu vaincras, par ce signe que tu as déjà vu sur les fanions de ta légion gauloise. « Ave, Crux, spes unica ».

Constantin. — Sur mon étendard, qu'on grave cet emblème et qu'il reforme l'unité du monde civilisé...

(1) L'œuvre de Mmes Cita et Susanne Malard est éditée par Spes, 17, rue Soufflot, à Paris. 6 fr. 50 ; franco : 7 fr. 15.

Ajoutons qu'une version cinématographique de la Pentecôte, présentée sous ce titre « Catholicité », au Concours international de scénario organisé par l'« Illustrazione Vaticana », vient d'obtenir le prix de 5.000 lires attribué au meilleur scénario de propagande religieuse.

(2) « Essors », aux éditions de la Revue des Poètes. Librairie Perrin, Paris.

(3) « La scène de Paul à Athènes » sera peut-être, pour raison d'horaire, supprimée à la radiodiffusion.

LETTRE DE BRUXELLES

LES RELATIONS DE LA BELGIQUE AVEC LES NATIONALISTES ESPAGNOLS

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 4 JUIN 1938.

Nous avons dit que le gouvernement examinait la possibilité d'envoyer un représentant commercial auprès du général Franco. Il y avait pour cette mesure une majorité à la Chambre et au Sénat, appuyée par de nombreux organismes économiques. Seuls, les socialistes conduits par M. Vandervelde, et les communistes, s'opposaient encore à la prise de contact. L'affaire donc paraissait en bonne voie, quand on apprit à Bruxelles que le général Franco liait l'agréation d'un envoyé commercial belge à la reconnaissance de son gouvernement par la Belgique.

La question, ainsi posée, est devenue plus délicate à résoudre. Bruxelles tient à marcher d'accord avec Paris et Londres, pour les motifs que l'on connaît. Or, Paris et Londres n'ont pas encore manifesté l'intention de reconnaître Burgos. Il apparaît au gouvernement belge inamical de ne pas marcher en plein accord avec ses deux grands alliés, et de compromettre la solution des difficiles problèmes que pose la pacification de l'Espagne. En l'occurrence, la France, l'Angleterre et la Belgique veulent un règlement amiable du conflit. On ne peut donc pas compter que la Belgique, prête à envoyer un représentant commercial à Burgos, fasse plus pour le moment, d'autant que le droit de belligérance n'est pas encore reconnu à Franco.

En outre, dit-on aussi rue de la Loi, les relations ne sont pas rompues avec Barcelone; et l'on ne pense pas qu'il serait pratique de les briser. On croit que les intérêts de la paix seraient mieux servis si l'on s'employait à la ramener à la fois à Burgos et à Barcelone, qu'en créant un nouveau point névralgique entre les deux capitales.

Enfin, même chez des partisans des relations avec le général Franco, plus d'un n'admettrait pas qu'on imposât à la Belgique, des conditions « ne varietur. »

Ce sont les faits que le gouvernement belge s'efforce, sans nul doute, de faire prévaloir auprès du général Franco. Et l'on peut espérer que ces conversations où la loyauté et le souci de la paix et du droit international sont évidents, ne s'arrêteront peut-être pas là et donneront l'occasion de faire un pas de plus dans la direction d'une paix générale, ce qui est aussi dans les vues de Paris et de Londres.

S...

LE CONGRÈS DE L'UNION SOCIALISTE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Il a l'impression que le parti S.F.I.O. évoluera avec force vers un programme de parti gouvernemental et qu'entre ce parti et l'U.S.R., une sorte d'unité socialiste se réalisera enfin.

M. Frossard regrette l'incident soulevé autour du nom de M. Ramadier et déclare qu'il vaudrait mieux faire un effort de clarté et de regroupement.

M. Deat souhaite lui aussi que l'unité soit refaite.

« J'ai conscience, dit-il, que nous n'avons rien fait pour justifier les démissions récentes. Des pourparlers peuvent et doivent s'engager. »

Passant au problème politique, M. Déat estime que ce serait une faute grave de trop lier à l'avance l'attitude de l'U.S.R. à celle du parti socialiste. « Il s'agit, dit-il, de donner au Rassemblement populaire, le moyen de se regrouper autour des solutions que nous avons préconisées. Il faut avoir le courage de dénoncer l'esprit d'hypocrisie qui règne dans le Rassemblement populaire.

« Le pays, poursuit-il, commence à en avoir assez des parlottes de couloirs et de ces combinaisons partisanes ; ce qu'il désire, c'est une action commune et ferme pour défendre la République, surmonter la crise et sauver la paix. »

Différents congressistes parlent des démissions.

M. Levillain (Paris) propose l'envoi d'un télégramme à M. Paul-Boncour pour lui demander de revenir au parti.

Cette proposition est combattue par M. Frossard, qui déclare, au milieu des applaudissements, qu'il lui paraît plus convenable que le Congrès étudie, après ses travaux, les moyens qui seraient de nature à provoquer le retour des démissionnaires.

Puis la séance est levée.

Les troubles en Equateur

Quito, 4 juin — Le cabinet militaire a démissionné pour permettre au général Enriquez, président de la République, de constituer un cabinet avec des personnalités n'appartenant pas à l'armée.

Le congrès national de la Confédération française des travailleurs chrétiens s'est ouvert hier, samedi, à Paris

(Ph. Trampus.)

LA DÉLÉGATION DES SYNDICATS CHRÉTIENS DU TEXTILE, *conduite par* M. HARTMANN, *député, quittant le ministère du Travail après avoir été reçue par* M. RAMADIER.

Le XIXe Congrès national de la C.F.T.C. s'est ouvert, hier après-midi, à la Maison de la chimie, à Paris, en présence de 600 délégués, représentant les 89 Unions départementales.

M. Augeard, vice-président de la Confédération et secrétaire général du Syndicat chrétien des fonctionnaires, prononce l'allocution d'ouverture.

En quelques mots, il donne à ce Congrès sa signification : « Congrès de travail, mais aussi congrès de gloire, car, si la liberté du travail subsiste encore, s'il reste encore en France quelque liberté syndicale, nous le devons aux luttes qu'a soutenues le syndicalisme chrétien ».

M. Jules Zirnheld, président confédéral, avant de présenter le rapport moral, salue en termes émouvants la mémoire de deux grands militants syndicalistes d'Alsace et du Nord : Ernest Thiele et Louis Blain.

« A l'heure actuelle, s'écrie-t-il, on nous invite, de tous côtés à faire partie de blocs plus ou moins antimarxistes. Le syndicalisme chrétien n'a jamais eu de tendresse pour les formules négatives de ce genre. Lorsque les revendications des travailleurs sont justes et opportunes, il les appuie de toute sa force, sans se préoccuper de savoir si ceux qui les présentent sont marxistes ou communistes ou autre. Et lorsque la masse ouvrière se trompe — ce qui est humain et non pas spécifiquement ouvrier — le syndicalisme chrétien ne saurait lui apporter son approbation, mais il ne saurait non plus ici lui refuser sa charité ».

Puis, M. Zirnheld donne quelques précisions sur l'action menée par la C.F.T.C. au cours de l'année : « Nous avons signé 1.221 conventions collectives, dont plus d'un tiers seuls et le reste avec la C.G.T. Nous avons 224 conseillers prud'hommes, 2.885 délégués du personnel et plus de [illegible] délégués, dans les diverses commissions officielles.

On mesure le chemin parcouru, en songeant que la C.F.T.C. ne groupait que 803 syndicats en 1936 et qu'elle en compte aujourd'hui 2.366, groupant 500.000 travailleurs.

La réunion se termina par une intéressante discussion et par la présentation du rapport financier.

LE CONGRÈS SOCIALISTE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La salle s'échauffe, des murmures désapprobateurs s'élèvent. M. Costedoat conclut en repoussant la question préalable.

« Il ne faut pas camoufler un problème politique sous un problème de discipline »

Mme Picard-Moch tient à rendre justice aux efforts de M. Pivert, notamment au lendemain du 6 février 1934, en vue de défendre les idées socialistes.

« S'il faut sévir, ajoute-t-elle, il ne faut pas calomnier. Le plus important est de ne pas camoufler un problème politique sous un problème de discipline. »

Elle conclut :

« Il ne faut pas, à l'abri de la grande ombre de Léon Blum, perpétrer de vilaines petites choses.

» Il faut être Saint-Just, s'il le faut, mais ni Basile, ni Staline. »

Des délégués proposent une amnistie

A la séance de l'après-midi, qui s'ouvre sous la présidence de M. Evrard, ancien député du Pas-de-Calais, M. Magos (Doubs), demande que l'on ne confonde pas les questions de discipline et les questions de tendance et propose une large amnistie.

Des mouvements divers accueillent ses paroles. Les coups de sifflet couvrent les applaudissements.

M. Bloncourt, député de l'Aisne, soutient une thèse identique.

M. Laurent, député du Nord, défend la position prise par le bureau et rappelle qu'avant d'être frappée, la Fédération de la Seine avait reçu plusieurs avertissements. Il accuse la gauche révolutionnaire d'avoir voulu constituer un parti dans le parti et avoir préparé de longue date une scission.

La salle s'échauffe; des incidents éclatent çà et là.

Le président adjure les congressistes de ne pas donner à l'extérieur le spectacle d'un parti divisé.

Des « virtualités de scission »

M. Hérard apporte ensuite la défense de M. Marceau Pivert.

« Le Congrès, dit-il, est bien résolu à le condamner par défaut. Pourquoi avoir frappé uniquement la Fédération de la Seine en ce qui concerne d'indiscipline, une jurisprudence de l'impunité s'était établie dans le parti. »

Il demande au Congrès de voter l'amnistie. Si le Congrès ne lui donne pas satisfaction, à lui et à ses amis, ceux-ci ne quitteront pas le parti à la suite d'un vote sur une question de discipline, mais après le débat sur la politique générale, la gauche révolutionnaire se réunira. Il y aura alors des virtualités de scission.

M. Allemane, président de la nouvelle Fédération de la Seine, critique les arguments présentés par les amis de M. Marceau Pivert. Il souligne que le socialisme se meurt dans la Seine par suite de la mésentente qui régnait dans la Fédération et dont ont profité les autres partis.

« Il n'y a pas eu d'exclusion », déclare M. Bracke

M. Bracke (Nord), tient à rappeler qu'il ne s'agit que d'une question de discipline. Il souligne que personne n'a été frappé d'exclusion.

« Il n'y a pas eu épuration idéologique, déclare-t-il. Que M. Marceau Pivert et ses amis signent la déclaration de fidélité au parti et personne ne pourra les empêcher de rentrer dans une section socialiste. »

M. Chauchoy (Pas-de-Calais), s'oppose à une amnistie qui ferait bon marché de la discipline du parti. Et il rappelle les excès de langage de certains amis de M. Pivert, qui ont traité M. Léo Lagrange de « cagoulard ».

M. Lecorps (Manche), parle dans le même sens. Il cite le cas de jeunes gens qui propageaient les mots d'ordre de la gauche révolutionnaire: « Léon Blum a trahi! », « Dormoy a du sang ouvrier sur les mains! ».

M. Dormoy renonce à la parole et M. Blum, chaleureusement applaudi, monte à la tribune.

« Il ne s'agit pas de querelles de personnes, déclare M. Blum, mais de conceptions différentes de la conquête et de l'exercice du pouvoir »

Il déclare qu'il va franchement traduire son sentiment sur la question. Toujours, il a déploré la moindre déperdition de forces. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il envisage de voir le parti abandonné par des hommes dont la foi enthousiaste lui apportait quelque chose de précieux.

Il a toujours également conçu l'unité du parti comme la juxtaposition de toutes les nuances. Mais il est actuellement difficile de désavouer la C.A.P. Il ne s'agit pas de querelles de personnes. La divergence entre la majorité et la minorité provient de conceptions différentes au sujet de la conquête et de l'exercice du pouvoir.

S'adressant à M. Hérard, qui a parlé d'une virtualité de scission, M. Blum déclare:

« C'est une sorte d'ultimatum larvé au parti. »

Il rappelle qu'il a souvent appartenu à la minorité du parti, mais qu'il n'a jamais pensé à le quitter pour cela et qu'il ne le quittera jamais.

« Il est impossible, déclare-t-il, de désavouer la Fédération de la Seine reconstituée. Mais nous sommes prêts à tout pour qu'une fois la discipline rétablie, on écarte jusqu'au soupçon qu'une sorte d'exclusive puisse être opposée à la rentrée dans le parti d'un camarade quel qu'il soit. »

Et M. Léon Blum termine en faisant appel à ses camarades de la gauche révolutionnaire, ainsi qu'au congrès tout entier.

Il regagne sa place tandis qu'éclatent les applaudissements.

M. Paul Faure lui succède à la tribune. S'il n'a pas à intervenir, en tant que secrétaire du parti, il entend, en sa qualité d'homme politique, prendre toutes ses responsabilités. Il estime qu'il s'agit bien d'indiscipline caractérisée.

« Si nous avons trahi, déclare M. Paul Faure, qu'on nous chasse; si c'est faux, qu'on frappe les autres »

« Ni Blum, dit-il, ni Vincent-Auriol, ni moi-même, n'avons trahi. Si c'est vrai, qu'on nous chasse ; si c'est faux, il importe de frapper les autres. »

Il termine en demandant au parti « de faire respecter sa discipline à l'intérieur de ses rangs, s'ils veut être digne d'être respecté au dehors. »

M. Hérard, qui a de nouveau la parole, déclare qu'il n'a pas proféré de menaces et qu'il n'a pas parlé non plus comme porte-parole de la Fédération de la Seine, bien qu'il se sente en grande partie solidaire des camarades qui la composent.

« On a posé une question, dit-il, mais il manque un interlocuteur.» (Rumeurs).

Il ajoute qu'il doit conférer avec ses amis de la Fédération de la Seine et que ses amis de tendance des autres fédérations feront leur possible pour rester dans le parti à la condition qu'on ne leur demande rien d'incompatible avec leur dignité.

Une seule motion, celle de la Fédération du Nord, est mise aux voix et adoptée

La discussion est close. Le bureau est saisi d'une seule résolution sur le fond, émanant de la Fédération du Nord, qui approuve pleinement les sanctions prises pour indiscipline. Elle écarte toute amnistie, mais accorde jusqu'au 1er juillet pour la signature du serment de fidélité au parti.

D'autres motions sont déposées, mais le bureau estime qu'elles sont subsidiaires et que le vote doit avoir lieu sur la motion du Nord. Cette décision provoque quelque tumulte.

La motion du Nord est adoptée par 4.824 mandats contre 3.002. Il y a 353 abstentions et 123 absents.

Le congrès s'ajourne ensuite à dimanche.

Un appel du parti communiste en faveur de l'« unité »

Paris, 4 juin. — Le comité central du Parti communiste français a adressé aux congressistes du parti socialiste à Royan une lettre dont voici la conclusion :

« La réaction ne manque naturellement pas de tirer parti de l'absence d'action commune entre nos deux partis, que la situation exige pourtant de la manière la plus impérieuse.

» Aussi formulons-nous l'espoir de voir votre congrès prendre des décisions qui permettront aux membres de nos deux partis de lutter en commun pour imposer le retour à une véritable politique de Front populaire et qui permettront aussi la reprise des travaux de la commission d'unification, afin de hâter l'heure de l'unité de la classe ouvrière dans notre pays. »

— Le Pape a nommé le cardinal Eugène Tisserant, protecteur des Sœurs Bénédictines de N.-D. du Calvaire d'Orléans.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 5 juin :

Aujourd'hui : Pentecôte ; demain saint Norbert.

Soleil : Lever 4 h. 52; coucher, 20 h. 47.

Lune : Premier quartier le 5 juin.

Bulletin météorologique pour la journée du dimanche 5 juin (région Nord) : Ciel peu nuageux devenant dans l'après-midi plus nuageux avec orages isolés; vent de Sud-Est et Sud faible devenant modéré et irrégulier; le maximum de température sera en légère hausse sur celui de la veille.

Médecins de garde (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille) : MM. les docteurs Flon, 115 ter, rue de Tourcoing (Tél. 325.33) et Beaugrand, 18, place de la Fraternité (Tél. 330.66).

Pharmacien de garde du samedi soir 4 juin au mardi 7, à 9 h. : MM. Blaise, 81, rue de Lille, et Lecru, 15, rue de Tourcoing.

Congrès national des combattants républicains (Voir programme ci-contre).

Fêtes carnavalesques (Voir détail ci-dessous).

Médaillés et anciens soldats coloniaux français et belges. — A 10 h., réunion, 138, rue de Lannoy.

Les grandes fêtes de la Pentecôte se sont ouvertes samedi, par de nombreux concerts

On sait que, cette année, la municipalité a voulu égayer les fêtes de la Pentecôte par de belles réjouissances organisées en commun avec le Comité d'Action économique et sociale du Nord et de l'Est.

Ces festivités ont débuté hier samedi par un temps splendide. Au cours de cette première journée, la musique avait été mise à contribution et, toute l'après-midi, de multiples sociétés philharmoniques défilèrent dans chaque quartier, apportant par leurs joyeux pas-redoublés un air de bonne humeur et de détente.

Ces concerts roulants furent très goûtés et constituèrent un excellent prologue à la journée d'aujourd'hui dimanche.

Aujourd'hui, dimanche, grande fête carnavalesque

Aujourd'hui dimanche se déroulera, en effet, la grande fête carnavalesque. Une centaine de sociétés se disputeront les nombreux prix affectés au concours. Comme de coutume, il y a lieu de noter un fort contingent de groupements belges venant de toutes les provinces et il faut ajouter que nos villes du Nord et même du Pas-de-Calais, y seront très largement représentées.

Les jurys seront installés aux endroits ci-après: 1. Grand'Place; 2. rue des Longues Haies (carrefour de la Planche-Trouée); 3. Carrefour des rues Jules-Guesde, de Denain et Dupuy-de-Lôme; 4. rue Montgolfier, angle de la rue Rouget-de-Lisle; 5. boulevard de Mulhouse, angle de la rue Beaumarchais; 6. boulevard de Beaurepaire, face à la rue Lannes; 7. angle des rues de la Conférence et d'Alger; 8 rue Lacroix, face à la rue Fourcroy; 9. carrefour des rues de l'Ommelet et de la Vigne.

L'après-midi, à 15 h., toutes les sociétés carnavalesques — une centaine — seront rassemblées en un important cortège qui se formera: 1. pour les groupes chars et isolés: rue de Flandre (la tête à hauteur de la rue Saint-Joseph) et Daubenton (de la rue de Flandre à la place Fosse-aux-Chênes); 2. Pour les voitures-réclame: rue Daubenton (entre la rue de Flandre et le boulevard de Metz).

Départ à 15 h. 30. Itinéraire: rues de Flandre, Voltaire, Turgot, Jacquard, de Tourcoing, de la Guinguette, de France, de l'Alma, du Chemin-de-Fer, de l'Alouette, de l'Epeule, Watt, de Croix, de la Perche, de l'Isly, des Arts, du Trichon, place du Trichon; rues du Bois, de l'Hospice, de la Gare, Grand'Place. Dislocation vers les rues Pierre-Motte et du Château.

Et le soir, en apothéose de cette journée de fête, un grand feu d'artifices sera tiré sur la Grand'Place de Roubaix, avec embrasement de l'hôtel de ville.

CARNET

Mariage

— Samedi, à 10 h. 30, a été célébré en l'église Saint-Martin, à Croix, devant une très nombreuse assistance, le mariage de M. **Jean Dewas**, fils de M. et Mme Clovis Dewas-Blanquart, avec Mlle **Simonne Kling**, fille de M. et Mme Christophe Kling-Depaeuw.

Le consentement des jeunes époux fut reçu par M. l'abbé Marieule, directeur moral du groupement provincial du Hainaut des Classes moyennes, cousin du marié, qui prononça une touchante allocution. La messe fut célébrée par M. l'abbé Habourdin, vicaire de Saint-Martin.

Les témoins étaient: pour le marié, Mlle Berthe Dewas, sa sœur; pour la mariée, M. Pierre Kling, son frère.

Dans les stalles, avaient pris place MM. les abbés Delannoy, aumônier des Petites Sœurs de l'ouvrier; Pierre Toulemonde, vicaire au Sacré-Cœur, à Roubaix, et Fromont, vicaire de la paroisse.

La Chorale Jeanne d'Arc, de Flers-Sart, dont M. Jean Dewas est directeur, exécuta les chants, sous la baguette de M. Desmarest, sous-chef, avec la collaboration de MM. Declercq et Defromont, solistes.

Nécrologie

— M. et Mme **Adolphe Sartorius-Henrion** ont la douleur de faire part du décès de M. **Emile Henrion de Rasquinet**, industriel à Sedan, survenu en son domicile particulier, au 68, boulevard Lannes, à Paris.

Les funérailles auront lieu à Sedan en l'église Saint-Charles, le lundi 6 juin, à 10 heures.

Maison Blanche, Sedan. N5610

A Calais, le fisc fait saisir les meubles d'une septuagénaire pour 1.747 francs de dettes

Et ses locataires lui doivent 12.000 francs

Le Comité national de défense de la petite et moyenne propriété vient d'adresser au ministre des Finances une lettre le priant d'examiner d'urgence la situation des petits propriétaires ruinés et qui doivent payer le fisc, les hypothèques, les impôts de leurs maisons, sans recevoir de leurs locataires chômeurs le moindre loyer.

La lettre ajoute: « Nous vous avions signalé le cas tragique de cette propriétaire de Calais, âgée de 73 ans, dont l'immeuble, payé 55.000 francs, a été vendu 7.000 francs par autorité de justice, à la requête d'un prêteur hypothécaire. Votre agent de poursuite vient de procéder à la saisie du mobilier de cette malheureuse, qui doit être vendu sur la place publique de Calais le 25 juin prochain, car elle ne peut payer les 1.747 francs qui lui sont réclamés par le percepteur de cette ville, alors que plus de 12.000 francs lui sont dus par ses locataires chômeurs. Nous ne pouvons laisser s'accomplir une telle iniquité sans faire appel à l'opinion publique. »

L'Amicale des médaillées du travail va fêter son 10e anniversaire

L'Amicale des médaillées du travail de Roubaix, va fêter le 3 juillet, le 10e anniversaire de sa fondation. Un banquet gratuit pour les adhérentes réunira toutes les médaillées dans la salle Wattremez, rue de l'Hospice.

Il est rappelé aux médaillées que, pour assister au banquet, il faut être inscrite au groupement avant la réunion du 22 mai, être à jour de cotisations et envoyer son adhésion chez les membres de la commission, pour le 12 juin, dernier délai. Une permanence fonctionnera le dimanche 12 juin, au siège, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 9 h. 30 à 11 h., pour la remise des cartes de participation au banquet.

Le statut légal des voyageurs, représentants et placiers de commerce

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing nous prie de rappeler à ses adhérents qu'à la suite d'une réunion tenue récemment par le Comité-directeur, la Fédération a créé un service spécial qui s'occupera de faciliter, pour les industriels et négociants occupant des voyageurs, des représentants ou des placiers, l'application de la loi du 18 juillet 1937 et du règlement d'administration publique du 7 avril 1938, concernant le statut légal.

Ce service spécial guidera les adhérents dans les multiples questions que soulèvent cette loi nouvelle, notamment pour la rédaction des contrats. Il se tiendra au courant de la jurisprudence qui s'établira, interviendra pour l'obtention de conditions avantageuses en matière d'assurances et pourra, en cas de besoin, assurer la défense des adhérents dans les questions litigieuses qui pourraient surgir.

Dans la magistrature

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen d'adoption M. Max Brille, avocat stagiaire au Barreau de Lille, ancien secrétaire de la conférence du stage et attaché au Parquet, vient de passer brillamment le concours d'entrée dans la magistrature.

M. Max Brille est un ancien élève du Lycée de Tourcoing.

Il est le fils de M. Brille, receveur honoraire de l'Enregistrement, rue Leconte-Baillon, qui depuis 1919 jusqu'en ces dernières années tint à Roubaix le bureau des sociétés avec la plus affable distinction.

Toutes nos félicitations.

Les funérailles de Mlle Bérat

Hier samedi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, ont été célébrées les funérailles de Mlle Eugénie Bérat, ancienne infirmière dans les hôpitaux de l'armée, titulaire de la Croix de Guerre, chevalier du Mérite agricole, décédée jeudi, à l'âge de 69 ans. La levée du corps fut faite au domicile de la défunte, 5, rue de la Gare, par Mgr Bègue, doyen de la paroisse, entouré d'un nombreux clergé.

Le deuil était conduit par le contrôleur-général Saflix, de l'Armée de l'air, neveu de la défunte et, parmi l'assistance, on remarquait une délégation avec drapeau de la Fraternelle des combattants roubaisiens. Le char funèbre était littéralement couvert de fleurs. De nombreuses sociétés patriotiques s'étaient fait représenter. Citons notamment, parmi les personnalités, MM. Joseph Wibaux, président des œuvres d'après-guerre ; Dedelalle, vice-président de la Fraternelle des combattants roubaisiens ; Desruelles, secrétaire-général du Cercle Militaire et de la Fraternelle des combattants; Deschepper, président des « Ailes Roubaisiennes » ; Maurice Panchant, président des Anciens des 151e et 351e R. I. ; le docteur Mausse, président des « Sauveteurs du Nord » ; M. l'abbé Debrune, curé de Notre-Dame de Lourdes, capitaine de réserve, etc..

La messe fut célébrée par M. l'abbé Delgatte, ayant comme diacre et sous-diacre M. le vice-doyen Tillie et M. l'abbé Flipo. Mgr Bègue donna l'absoute.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège se reforma et prit la route du cimetière où eut lieu l'inhumation.

Marie Gofette qui, rue Cuvelle, tua son ami d'un coup de couteau, est renvoyée devant la chambre des mises en accusation

M. Boulangé, juge d'instruction au parquet de Lille, vient de renvoyer, devant la Chambre des mises en accusation Marie Gofette, femme Petit, de Roubaix, inculpée de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

On se rappelle que le 4 mars dernier, dans un garni situé 26, rue Cuvelle, Marie Gofette se disputa avec son ami, Florimond Delescluse, dit « Nez Rouge », 37 ans, et celui-ci lui envoya une gifle. Marie Gofette était en train d'éplucher des pommes de terre, à l'aide d'un canif. Furieuse, elle se leva et rendit la gifle... avec la main encore armée du canif. La lame atteignit « Nez Rouge » derrière l'oreille, le blessant mortellement.

Au Comité officiel des fêtes des quartiers du Fontenoy, Guinguette, Union, Gare et Notre-Dame

Dans sa réunion générale, tenue mardi au siège, 125, rue de Tourcoing, sous la présidence d'honneur de MM. V. Vandestienne et H. Monnier, le comité a mis la dernière main au programme des fêtes qui se dérouleront les 12, 18, 19 juin prochain. Si le beau temps veut bien se mettre de la partie, tout permet d'espérer que ces festivités obtiendront un gros succès.

Nous reviendrons en temps utile sur le programme de la fête de natation sportive qui se déroulera le 12 juin, entre le pont Morel et le pont de la Gaieté.

Les « reines » du Fontenoy, de la Guinguette et de l'Union, ainsi que leurs demoiselles d'honneur, les présidents des trois sous-comités sont priés de se trouver le mardi 7 juin, à 18 h. 30, chez M. Gaston Delobelle, rue de l'Alma, 134, pour démarches les concernant.

A la Société des médaillés et soldats coloniaux français et belges

Aujourd'hui dimanche 5, à 10 h. 30, une réunion se tiendra au siège, café V. Beaucamps, 138, rue de Lannoy. Au cours de la réunion, remise de la médaille de la Marne à deux sociétaires.

Le tir à la carabine étant réinstallé, les sociétaires sont avisés qu'il y aura séance de tir après la réunion. Tombola entre les présents.

La braderie de la rue de l'Ommelet

C'est demain lundi de la Pentecôte, que s'ouvrira la traditionnelle braderie de la rue de l'Ommelet.

La braderie commencera à 8 h. du matin jusqu'à 18 h. Elle se tiendra comme d'habitude entre la Grand'Rue et la rue de la Vigne. Cent francs de primes sont alloués aux marchands bradeux installés avant 10 h., et à qui un ticket sera délivré. Ce ticket portera un numéro et donnera droit au tirage au sort qui aura lieu chez M. Lerouge, 69, rue de l'Ommelet, à 14 h. Aussitôt après, les détenteurs des numéros gagnants pourront réclamer leur prime à cette adresse.

Espérons que le temps se maintiendra et que cette artère aura de nombreux visiteurs demain.

Concert de carillon

Voici le programme du concert de carillon qui sera donné aujourd'hui dimanche 5 juin, de 11 h. 30 à 12 h. :

1. Veni Sancte Spiritus ; 2. Esprit divin venez à nous ; 3. Venez Esprit Saint ; 4. Au printemps (Grieg); 5. Chants napolitains ; 6. Vieilles chansons de France.

Une légère diminution du nombre des chômeurs complets

Voici la liste des secours alloués par le fonds municipal de chômage durant la semaine du 29 mai au 4 juin, aux sans-travail roubaisiens et à leurs familles :

Chômeurs à 8,50 . 2.815 ; à 4,50 : 177 ; conjoints à 4,50 : 842 ; ascendants à 4,50 : 13 ; mineurs à 4 fr. : 896, soit un total de 4.743 personnes pour une somme globale de 222.027 francs.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 22 au 28 mai, se sont élevées à 18.813 fr. 30.

[La] semaine dernière on avait secouru 4.802 personnes avec une somme de 225.678 francs, soit une diminution d'une soixantaine de chômeurs complets.

Un cycliste est renversé par une automobile boulevard Gambetta

Au cours de la soirée de vendredi, vers 18 h. 15, un accident s'est produit sur la chaussée du boulevard Gambetta, à hauteur de la Grand'poste.

A cet endroit, un cycliste, M. Gabriel Leymat, domicilié rue Denfer-Rochereau, à Tourcoing, entra en collision avec une automobile conduite par M. Caveurs, domicilié 39, rue Saint-Jean.

Le cycliste fut jeté par terre, à la suite du choc, mais il s'en tira avec de légères contusions et, après avoir reçu quelques soins dans un café voisin, il a pu regagner son domicile.

Une enquête est ouverte par la police pour déterminer les responsabilités.

Une motocyclette est accrochée par une automobile

Samedi, vers 16 h., une automobile conduite par M. Ammelot, 38, boulevard d'Armentières, a accroché en passant une motocyclette que M. Evrard, demeurant 87, de ce boulevard, avait laissée contre le trottoir, devant son domicile.

C'est une rupture de direction à la voiture qui occasionna l'accident. La motocyclette fut quelque peu détériorée, ainsi que le devant de l'automobile.

Rue du Moulin, un cycliste en accroche un autre et tombe sur une automobile

Samedi, vers 11 h. 15, un cycliste, M. Alfred Coulle, domicilié 57, rue Horace-Vernet, descendait la rue du Moulin.

La forte déclivité de la rue avait imprimé à sa machine une grande vitesse et M. Coulle, en voulant doubler un autre cycliste, dérapa légèrement et accorcha ce cycliste.

Ce fut suffisant pour leur faire perdre l'équilibre, et M. Coulle tomba de sa machine. Malheureusement, à cet instant précis une automobile arrivait, et ce fut sur cette voiture que le cycliste tomba, se blessant sérieusement à la tête.

Il resta inanimé sur le sol et on dut le transporter à la pharmacie Constant où M. le docteur Radu vint le visiter. Le praticien, craignant une fracture du crâne, le fit admettre à l'hôpital « La Fraternité ».

Toutefois, dans cet établissement, on estime que l'état de M. Coulle est moins grave qu'on aurait pu d'abord le supposer et, que, vraisemblablement, il se tirera à bon compte de cet accidnet.

M. Moriet, commissaire de police de l'arrondissement, a ouvert l'enquête d'usage. Mais d'ores et déjà l'automobiliste, M. Emile Vermesch, boucher, 69, rue Jules-Guesde, est mis hors de cause.

Auto contre moto

Hier, samedi vers 16 h. 30, M. Louis Destailleurs, demeurant à Lys, 67, rue Jules-Guesde, pilotant la voiture de son père, M. Eloi Destailleurs, demeurant à Roubaix, 18, rue Sainte-Thérèse, descendait la rue Jouffroy, venant de Lys, lorsqu'un motocycliste, M. Georges Hardelin, demeurant 314, rue Pierre-de-Roubaix, déboucha devant lui, se dirigeant vers le boulevard de Fourmies, par l'avenue Linné. L'accident ne put être évité, et le motocycliste fut tamponné et projeté sur le sol. Blessé à la tête, ce dernier a été transporté à son domicile par M. Destailleurs. Dégâts matériels de part et d'autre.

Un constat a été dressé par Me Gaillard.

UN HOMME QUI A LE VIN BRUYANT. — Au cours de la nuit de vendredi à samedi, la police est intervenue rue de la Conférence.

Dans la cour Vanderhaeghem, un homme, Octave Lefebvre, 45 ans, teinturier, qui avait bu plus de raison, hurlait à se rompre le cou et faisait du bruit comme quatre.

Un procès-verbal a été rédigé à sa charge pour ivresse et tapage nocturne.

A L'AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Une permanence se tiendra ce jour au Café de la Rotonde. Les membres retardataires peuvent y retirer le certificat de présence les dispensant de la revue en Belgique. Les nouvelles inscriptions sont reçues durant cette permanence.

De service, de 10 h. à 12 h. : MM. Deroo, Deprez, Franchomme, Walles. Le Comité se réunira mardi prochain 7 juin, à 19 h. 30 et recevra en son local le C.A. des Anciens combattants; à cette occasion, les membres du comité sont priés d'être présents à l'heure indiquée.

SOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX. — La gendarmerie de Roubaix a dressé ces jours-ci plusieurs procès-verbaux à la charge de charretiers qui maltraitaient leurs chevaux. Hier encore M. Auguste Daman, 40 ans, marchand de charbons, 348, Grande-Rue, a été gratifié d'une contra-